

11 avr 2014 -15:42

Rapport du GIEC sur l'atténuation des changements climatiques : appel à l'action urgente pour réduire les émissions de gaz à effet de serre

Le GIEC(1) adoptera ce samedi le 3ème et dernier volet de son 5ème rapport d'évaluation, consacré à l'atténuation des changements climatiques. Ce dernier volet souligne l'accélération récente de la croissance des émissions mondiales de gaz à effet de serre, en lien avec les changements de l'économie mondiale, et présente les options technologiques et comportementales ainsi que les trajectoires d'émissions compatibles avec différents niveaux de stabilisation du système climatique. Le maintien du réchauffement mondial sous la barre de 2°C reste possible, mais nécessite des actions drastiques et urgentes, au niveau mondial. Tout retard dans l'action entraîne des coûts supplémentaires et réduit les chances d'atteindre l'objectif de 2°C. Les résultats de ce rapport tombent particulièrement à propos, à un moment clé dans le processus de négociations internationales devant aboutir à un accord mondial sur le climat lors du sommet de Paris en décembre 2015, ainsi que dans le processus engagé au niveau européen afin de définir un nouveau cadre européen climat / énergie à l'horizon 2030.

Ce 3ème volet apporte notamment un éclairage significatif sur les faits suivants :

- La croissance des émissions de GES s'est accélérée la dernière décennie, et ce malgré la crise économique ;
- Le CO2 associé à la consommation énergétique est de loin le principal contributeur aux émissions mondiales ;
- Les émissions restent très inégalement distribuées et étroitement associées au niveau de revenu : une dizaine de pays à peine contribuent très majoritairement aux émissions mondiales ;
- La limitation du réchauffement à 2°C maximum par rapport à l'ère préindustrielle est possible mais implique une réduction forte et rapide des émissions au niveau mondial, une transition rapide vers une économie bas-carbone, la transformation à grande échelle du système énergétique et une réorientation des investissements vers des technologies bas-carbone, accompagnée d'une réduction des subsides aux combustibles fossiles ;
- Pour une telle transition, les options technologiques existent ;
- Les engagements actuels de réduction des différents pays sont largement en-deçà des niveaux requis pour maintenir le réchauffement sous les 2°C ; tout retard engendrera des efforts ultérieurs plus intenses, une augmentation des coûts, et des défis encore plus grands en matière d'adaptation ;
- Les scénarios d'atténuation compatibles avec l'objectif de 2°C engendrent une série de co-bénéfices significatifs (sécurité énergétique, diminution de la pollution de l'air, préservation des écosystèmes, bien-être,...) ;
- Les comportements et modes de vie présentent un potentiel d'atténuation important.

Ces conclusions sont importantes pour alimenter les discussions en cours en matière de politique climatique...

Au niveau international, plusieurs rendez-vous sont fixés dans la perspective de l'adoption d'un accord

mondial sur le climat lors du sommet de Paris en décembre 2015, portant sur l'après-2020 :

□ en juin, à Bonn : rendez-vous au niveau ministériel, visant à renforcer l'ambition des engagements actuels

□ en septembre, à New-York : rencontre entre chefs d'Etats et de gouvernements, en présence de représentants du business, de la finance et de la société civile, lors du Sommet Climat organisé à l'initiative du SG des Nations-Unies, Ban Ki-Moon, visant à renforcer la mobilisation en vue d'un accord mondial ambitieux

□ en décembre, à Lima : rendez-vous de haut-niveau ministériel lors de la Conférence Climat où devraient se décider les premiers éléments de l'Accord mondial post-2020.

Au niveau de l'Union européenne, qui est actuellement engagée dans les discussions sur le nouveau cadre « climat / énergie » pour la période 2020-2030. Les derniers résultats du GIEC apporteront ici aussi un éclairage pour apprécier la hauteur d'une contribution adéquate de l'UE à l'effort mondial en matière d'atténuation, compatible avec la réalisation de l'objectif de 2°C, et respectueuse du principe d'équité.

Au niveau belge, ce rapport pourrait également redonner une impulsion aux négociations internes, actuellement toujours dans l'impasse, sur la répartition des efforts entre les différentes autorités (Régions et Etat fédéral) à l'horizon 2020. Dans l'attente d'un tel accord, notre SPF poursuit ses travaux et consultations concernant le développement d'une stratégie pour la transition bas carbone de la Belgique à l'horizon 2050(2), visant à concrétiser l'objectif fixé par le gouvernement fédéral dans la « vision à long terme de développement durable », d'une réduction de nos émissions de gaz à effet de serre d'au moins 80 % à 95% en 2050 par rapport à 1990. Le SPF poursuit également ses initiatives visant à renforcer la coopération internationale, dans un souci de justice climatique, un point d'attention particulier mentionné dans l'accord de gouvernement. Dans ce contexte, un 3ème séminaire international sur le thème de l'équité sera organisé dans le courant du mois de mai.

Pour plus d'informations :

□ Les conclusions principales du 'Résumé à l'intention des décideurs' (en français):

www.climat.be/rapports-giec (disponible le 14/4)

□ Le 'Summary for policymakers' (en anglais) : <http://mitigation2014.org/> (disponible le 13/4)

□ Personne de contact au SPF Santé publique : Etienne Hannon (etienne.hannon@environment.belgium.be, tél. 0474/279475)

(1) Le GIEC - le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, créé en 1988 par l'Organisation Météorologique Mondiale et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement - a pour mission de rendre compte de l'état des connaissances scientifiques relatives à l'évolution du climat mondial, ses impacts, et les moyens de l'atténuer. Le GIEC produit à cette fin, à intervalles réguliers, des rapports d'évaluation.

(2) www.climat.be/2050

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Jan Eyckmans
Chef du Service Communication externe &
Porte-parole
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@health.belgium.be

Heleen Vandenberghe
Porte-parole (NL)
+32 2 524 96 91
+32 486 12 67 98
heleen.vandenberghe@health.fgov.be